

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 04/07/2024 - 11520 - 2016 B 00200 - 817 848 252 - 1STRUMESURE

①

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise 1STRUMESURE SASU			Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise 20 rue Louise de Bettignies 35200 Rennes						
SIREN			71520			
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2			Durée de l'exercice précédent* 1 2			
			Exercice N clos le			
			3 1 1 2 1 0 2 3			
ACTIF			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles			010	5 000	012	5 000
Fonds commercial *						
Autres *			014	1 305	016	818
Immobilisations corporelles *			028	373 230	030	211 561
Immobilisations financières *			040	1 220	042	1 220
Total I (5)			044	380 755	048	212 379
ACTIF CIRULANT						
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			050	23 926	052	23 926
Marchandises *			060		062	
Avances et acomptes versés sur commandes			064		066	
Créances Clients et comptes rattachés *			068	139 945	070	139 945
(2) Autres* (3)			072	18 480	074	18 480
Valeurs mobilières de placement			080	15	082	15
Disponibilités			084	36 862	086	36 862
Charges constatées d'avance*			092	25 829	094	25 829
Total II			096	245 058	098	245 058
Total général (I + II)			110	625 813	112	413 434
PASSIF						
						Exercice N NET 1
Capital social ou individuel*					120	5 000
Écarts de réévaluation					124	
Réserve légale					126	500
Réserves réglementées*					130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)			131		132	
Report à nouveau					134	141 413
Résultat de l'exercice					136	150 345
Subventions d'investissement					137	
Provisions réglementées					140	
Total I					142	297 258
Provisions pour risques et charges					Total II	154
Emprunts et dettes assimilées					156	63
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164	
Fournisseurs et comptes rattachés*					166	58 967
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)			169	22 637	172	51 675
Comptes courants d'associés					173	
Autres dettes					175	5 470
Produits constatés d'avance					174	
Total III					176	116 176
Total général (I + II + III)					180	413 434
RENOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d' un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	144 898
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	12 000

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NQT.

Certifié conforme à l'original

Carreau

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 1STRUMESURE SASU			Néant <input type="checkbox"/> *		
A — RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR	018	Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 3	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210		
	Production vendue	Biens	215		214		
		Services*	217		218	381 867	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	4 776	
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	4 885	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	391 528	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
		Variation de stock (marchandises)*				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240			
Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	95 632		
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	915	244	1 370		
Rémunérations du personnel*				250	30 974		
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	13 367		
Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al 3 du CGI)		255		254	67 391		
Dotations aux provisions				256			
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	208 735		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	182 793		
Produits financiers (III) 280				294			
Charges financières (V)				294			
Produits exceptionnels (IV)				290	12 000		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300		
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	44 448		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				310	150 345		
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	150 345	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles*		322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	44 448			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexes D))		249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997				
	Entreprises nouvelles (44 sexes) 986		ZFU-TE (44 octies A) 987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981		JEI (44 sexes A) 989				
	ZRD (44 terdecies) 127		ZRR (44 quindecies) 138				
	Bassins d'emploi à dynamiser (art. 44 duodecies) 991		Investissements et souscriptions outre-mer 344				
	ZFANG (44 quaterdecies) 345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies) 992		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies) 655		350		
	Créance report en arrière du déficit 346		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B) 645				
	Dont divers		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C) 647				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A) 643		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D) 648				
	Déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E) 641		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F) 990				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G) 649						
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col.1 Déficit col.2	352	194 793	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356				
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col.1 Déficit col.2	370	194 793	372		

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

N° 2033-C-SD 2024

Désignation de l'entreprise : ISTRUMESURE SASU

Néant *

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
	ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	5 000	402		404		406	5 000			
	Autres	410	1 305	412		414		416	1 305			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	228 587	442	105 398	444	4 029	446	329 957			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460	24 700	462	39 500	464	24 700	466	39 500			
	Autres immobilisations corporelles	470	3 774	472		474		476	3 774			
Immobilisations financières		480	1 220	482		484		486	1 220			
TOTAL		490	264 586	492	144 898	494	28 729	496	380 755			
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499				
Autres immobilisations incorporelles		500	492	502	326	504		506	818			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516				
	Constructions	520		522		524		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	148 859	532	62 769	534	4 029	536	207 599			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546				
	Matériel de transport	550	20 899	552	4 064	554	24 700	556	263			
	Autres immobilisations corporelles	560	3 467	562	232	564		566	3 699			
TOTAL		570	173 717	572	67 391	574	28 729	576	212 379			
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
	Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Véhicule utilitaire		Matériel d'instrumentation										
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
	①	②	③	④	Court terme*	Long terme						
					⑤	19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧				
1	24 700	24 700		12 000	12 000							
2	4 029	4 029										
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	28 729	580	28 729	582	12 000	586	12 000	581	587	589	
Plus-values taxables à 19% (1)			579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL						596	12 000	585	597	599		

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : ISTRUMESURE SASU Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice
Déficits imputés		983
Déficits reportables		984
Déficits de l'exercice		860
Total des déficits restant à reporter		870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	66 699
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	36 617
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : 1STRUMESURE SASU		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012023		et clos le : 31122023	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
		dont apprentis	657
		dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	381 867
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	12 000
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
		TOTAL 1	106 393 867
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	2 009
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	4 776
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
		TOTAL 2	144 6 785
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	12 902
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	68 659
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	14 071
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
		TOTAL 3	152 95 632
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137 305 020
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	305 020
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	393 867
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	du 01012023
		160	au 31122023
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

SIREN 8 1 7 8 4 8 2 5 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE INSTRUMESURE SASU

ADRESSE (voie) 20 rue Louise de Bettignies

CODE POSTAL 35200 VILLE Rennes

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique CLABAUT Prénom(s) Sébastien
 Nom marital % de détention 100 Nb de parts ou actions 500
 Naissance : Date 10121980 N° Département 93 Commune Rosny-sous-Bois Pays FR
 Adresse : N° 2 Voie rue Louise de Bettignies
 Code Postal 35200 Commune Rennes Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

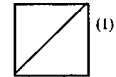
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

SIREN 8 1 7 8 4 8 2 5 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE INSTRUMESURE SASU

ADRESSE (voie) 20 rue Louise de Bettignies

CODE POSTAL 35200 VILLE Rennes

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905
--	-----

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

1STRUMESURE SASU
SASU au capital de 5 000 €
Siège social : 20, rue Louise de Bettignies – 35200 Rennes
R.C.S Rennes 817 848 252

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 24 MAI 2024 EN VUE
DE L'APPROBATION DES COMPTES 2023**

Je soussigné Monsieur CLABAUT Sébastien agissant en qualité de président et de seul actionnaire de la société 1STRUMESURE SASU après avoir établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ainsi que le rapport de gestion correspondant, le tout conformément à la loi, prends les décisions ci-après concernant :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- l'affectation des résultats dudit exercice.

Prise de décisions :

*** Première décision**

L'actionnaire unique approuve les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023 et les documents s'y rapportant, tels qu'ils ont été présentés par le président, et qui font apparaître, pour ledit exercice, un bénéfice de 150 345 €.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé.

*** Deuxième décision**

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- au compte report-à-nouveau, la somme de 150 345 €.

Après cette affectation de résultat, le compte report-à-nouveau sera créditeur de 291 758 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I, l'actionnaire unique précise qu'il a été distribué les dividendes figurants dans le tableau suivants au cours des 3 derniers exercices :

Années	Distribution globale	Prélèvement
2023	50 000 €	Prélèvement libératoire
2022	50 000 €	Prélèvement libératoire
2021	50 000 €	Prélèvement libératoire

*** Troisième décision**

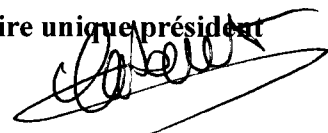
L'actionnaire unique déclare qu'aucune convention visée par l'article L.227-10 du code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

La rémunération de la présidence s'est élevée pour l'exercice 2023 à 30 974 euros brut.

Monsieur CLABAUT Sébastien pourra prétendre en outre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

De tout ce qui précède, l'actionnaire unique a rédigé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

L'actionnaire unique président
Signature



ISTRUMESURE SASU
SASU au capital de 5 000 €
Siège social : 20, rue Louise de Bettignies – 35200 Rennes
R.C.S Rennes 817 848 252

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT EN VUE DE L'APPROBATION
DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Je soussigné, Monsieur CLABAUT Sébastien, président de la société ISTRUMESURE SASU a en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 établi le présent rapport de gestion.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Le secteur d'activité de notre société concerne l'étude et le conseil en instrumentation, l'installation de capteurs électronique pour la surveillance structurelle de bâtiment, ainsi que l'étude et le diagnostic de ceux-ci.

Nous intervenons, principalement, dans les bâtiments appartenant au secteur public, ainsi que dans les bâtiments historiques. Néanmoins, nous cherchons à démarcher une clientèle plus large en nous adressant également à des partenaires privés ou associatifs, en France comme à l'étranger.

A la clôture de notre huitième exercice, nous assistons à une très forte hausse de notre chiffre d'affaires à hauteur de 381 867 €, soit une augmentation de 119 932 € par rapport à la clôture au 31 décembre 2022 ; celui-ci constitue notre meilleur chiffre d'affaires depuis la création de notre structure et nous ne pensions pas y parvenir aussi rapidement. Nous ne pouvons que nous en féliciter !

La concurrence dans notre secteur d'activité reste clairsemée et nous devons toujours faire face soit à des grands groupes soit à des entreprises tirant les prix du marché vers le bas.

Dès lors, nous nous efforçons de faire preuve d'une grande réactivité dans nos réponses aux appels d'offre et nous proposons un service d'une grande qualité afin de fidéliser notre clientèle actuelle pour obtenir excellente une renommée dans notre secteur d'activité. Nous misons énormément sur les recommandations liées au « bouche à oreille » et cela semble porté ces fruits.

Aujourd'hui, après avoir cherché des solutions alternatives, nous avons recruté, très récemment, une secrétaire administrative afin de pouvoir augmenter notre réactivité dans la réponse aux appels d'offre et aux sollicitations de nos clients. Cela facilitera également le suivi comptable et le suivi des encaissements liés aux clients.

L'ensemble des charges d'exploitation s'est élevé à 208 735€ dont notamment :

- charges externes pour :	95 632 €,
- salaires et charges sociales pour :	44 341 €,
- dotations aux amortissements pour :	67 391 €.

Il ressort donc un résultat d'exploitation positif de 182 793 €.

Nous sommes complètement sortis de la crise sanitaire lié au covid19 et les impacts financiers ont été très limités sur notre structure.

Le résultat net de l'exercice se solde par un bénéfice après impôts, de 150 345 €.

II. PERSPECTIVES D'AVENIR

A la clôture de cet exercice, nous pouvons dire que le bilan et le compte de résultat pour l'exercice clos au 31 décembre 2023 sont conformes, voir meilleures, à nos attentes et à nos prévisions.

Nous sommes de nouveau particulièrement fiers de notre performance cette année et nous nous en félicitons.

SC

Nous allons poursuivre sur la même voie afin de fidéliser nos clients. Cela passera nécessairement pour une communication plus importante, principalement via internet et les réseaux sociaux et par notre capacité à répondre le plus rapidement possible aux appels d'offres.

Nous envisageons également l'élargissement de notre panel de service en restant à l'écoute des exigences de nos clients et de l'évolution du marché. Nous cherchons également à nous faire connaître auprès de partenaires privés ou associatifs.

Nous pensons que ces perspectives de développement vont nous permettre une stabilisation de notre chiffre d'affaires afin de conserver notre marge et notre résultat. La perspective d'embauche additionnelle d'un ou plusieurs salariés nous laisse entrevoir de nouveau une hausse de notre chiffre d'affaires et de notre résultat en pouvant prendre plus de missions ; malgré le coût des charges salariales et patronales nécessairement induit.

Enfin, nous veillerons également à poursuivre les efforts que nous portons sur la maîtrise de nos charges externes.

Au regard de la situation de l'entreprise à la date du 31 décembre 2023, nous pouvons estimer que la poursuite de l'exploitation de notre société n'est pas remise en cause.

III. MODE DE PRESENTATION DES COMPTES ET METHODES D'EVALUATION

Les modes de présentation et d'évaluation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe ont été établis selon la législation en vigueur.

IV. RESULTAT-AFFECTATION

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- au compte report-à-nouveau, la somme de 150 345 €.

Après cette affectation de résultat, le compte report-à-nouveau sera créditeur de 291 758 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I, l'actionnaire unique précise qu'il a été distribué les dividendes figurants dans le tableau suivants au cours des 3 derniers exercices :

Années	Distribution globale	Prélèvement
2023	50 000 €	Prélèvement libératoire
2022	50 000 €	Prélèvement libératoire
2021	50 000 €	Prélèvement libératoire

V. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Selon la Loi de modernisation de l'économie (L.M.E), l'entreprise s'engage à mentionner dans ses conditions générales de ventes, ses conditions d'application et le taux d'intérêt des pénalités de retard.

Sans accord des 2 parties, le délai de paiement est fixé à 30 jours, date de réception des marchandises ou d'exécution de la prestation demandée.

Lors d'accord des 2 parties, le délai de paiement ne peut excéder 45 jours, fin de mois ou 60 jours, date d'émission de la facture.

Fait à Paris, le vendredi 24 mai 2024

Monsieur CLABAUT Sébastien

